



Qui finance les formations

Par **martye**, le **13/06/2008** à **23:22**

Bonsoir

j'ai passé en septembre 2007 trois certifications (diagnostiqueur immobilier) et a été licencié pour faute grave au mois de février 2008. A ce jour j'ai reçu un courrier de l'organisme de certification comme quoi mon employeur avait financé 40% de ces certifications et comme je ne fais plus parti de l'entreprise, me demande de régler les 60% restants. la question est de savoir qui réellement doit payer ce restant dû auprès de l'organisme. moi ou l'employeur. Merci à vous.